Mercredi 5 juin 2013 volume 16, numéro 23 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'*Infobase*Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Règlements du Canada

Mise à jour des infobases via l'Internet

Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Différence de vitesse entre les versions 4.8 et 4.6 de Folio

Gaudet Éditeur Itée 5278 rue Nantel Saint-Hubert QC J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (sans frais) 450/443-3642 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/

Les Infos de Base



État de la publication

L'Infobase Lois du Québec et la Statutes of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 23 du 5 juin 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 4, 5, 6, 8, 9 et entrées en vigueur au 5 juin 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 juin 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette G.O.Q. ou dans une G.O.Q. antérieure.

L'Infobase Règlements du Québec et la Regulations of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 23 du 5 juin 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 22 du 1^{er} juin 2013.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 juin 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient le texte intégral de la G.O.Q., Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 22 du 29 mai 2013, et de la G.O.Q., Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 21 du 25 mai 2013.

L'Infobase Lois annuelles du Québec et la Annual Statutes of Québec Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'Infobase Lois du Canada, et la Statutes of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 12 du 5 juin 2013. Les modifications apportées par L.C. 2013, ch. 1, 2, 3, 7, 8 et entrées en vigueur au 5 juin 2013 sont également intégrées.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 juin 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Règlements du Canada et la Regulations of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 12 du 5 juin 2013.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 juin 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Lois annuelles du Canada et la Annual Statutes of Canada Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le Code civil du Québec — Accès aux règles est à jour au 25 mai 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 25 mai 2013 et contient maintenant 9 133 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions*— *Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées* (*pour présidents et secrétaires*) est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'administration publique, RLRQ, c. A-6.01, a. 40.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 9, a. 49.

Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, RLRQ, c. C-2, aa. 20, 21.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 9, aa. 50, 51.

Loi visant à favoriser le civisme, RLRQ, c. C-20, aa. 2, 3.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la Loi visant à favoriser le civisme et certaines dispositions du Code civil relatives à la prescription, L.Q. 2013, c. 8, aa. 9, 10.

Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, RLRQ, c. C-32.1.2, aa. 59.1, 61.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 9, aa. 52, 53.

Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, RLRQ, c. **I-6**, aa. 1, 6, 6.1-6.3, 7, 11.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la Loi visant à favoriser le civisme et certaines dispositions du Code civil relatives à la prescription, L.Q. 2013, c. 8, aa. 1-5.

Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, RLRQ, c. R-9.2, aa. 20, 26, 29, 30, 33, 34, 36, 40, 41, 41.8, 41.12, 43.4, 66.2, 66.6, 66.7, 67, 70, 70.1, 72, 74, 74.0.1, 74.1, 74.6, 74.7, 126, 127, 128, 130, intitulé du chapitre VIII, 132.1, 132.1.1, 133.1, 134-134.4, 135, 136, 137, 139, 139.1, 139.2, 139.3-139.18, 140, 141, 142, 143, 143.4, 143.28, 147.5, ann. II, III.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 9, aa. 1-48.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, RLRQ, c. **R-10**, aa. 191, 214.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 9, aa. 55, 56.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, RLRQ, c. **R-12.1**, a. 196.5.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2013, c. 9, a. 60.

Code civil du Québec, L.Q. **1991, c. 64**, aa. 2905, 2926.1, 2930.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la Loi visant à favoriser le civisme et certaines dispositions du Code civil relatives à la prescription, L.Q. 2013. c. 8. aa. 6-8.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aide juridique, RLRQ, c. **A-14**, r. 2, aa. 18, 20, 21.

Avis d'augmentation des seuils d'admissibilité financière à l'aide juridique à compter du 1^{er} juin 2013, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 652.

Règlement sur les modalités de paiement de la redevance annuelle et des bois achetés par les bénéficiaires en application de leur garantie d'approvisionnement, RLRQ, c. A-18.1, A.M. 2013-009 du 23-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 2249, nouveau.

Projet-pilote relatif à la reprogrammation de modules de commande électronique de sac gonflable, RLRQ, c. **C-24.2**, r. 38, abrogé.

A.M. 2010-05 du 24-03-10, (2010) 142 *G.O.* 2, 1226, a. 4.

Règlement sur les autorisations d'accès et la durée d'utilisation des renseignements contenus dans une banque de renseignements de santé d'un domaine clinique, RLRQ, c. P-9.0001, A.M. 2013-03 du 03-05-13, (2013) 145 G.O. 2, 1929, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, ch. A-1, ann. I.

Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur l'accès à l'information, DORS/2008-130 du 25-04-08, (2008) 142 Gaz. Can. II, 1080, a. 2.

Code canadien du travail, L.R.C. 1985, ch. **L-2**, titre de la section VII de la

partie III, a. 206.4.

Loi visant à aider les familles dans le besoin, L.C. 2012, ch. 27, aa. 2 (partie), 5.

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. **P-21**, annexe.

Décret modifiant l'annexe de la Loi sur la protection des renseignements personnels, DORS/2008-131 du 25-04-08, (2008) 142 Gaz. Can. II, 1081, a. 2.

Loi sur l'assurance-emploi, L.C. **1996**, **ch. 23**, aa. 10, 12, 23, 23.2, 54, 69, 152.05, 152.061, 152.11, 152.14.

Loi visant à aider les familles dans le besoin, L.C. 2012, ch. 27, aa. 13, 14, 17-20, 22-25.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. **1999, ch. 33**, ann. 3.

Décret modifiant l'annexe 3 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), DORS/2013-99 du 21-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1396, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Règlements du Canada

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. F-4.

Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie, DORS/2010-158, intitulé précédant l'article 1, aa. 1, 2, 2.1, 3, 4, 6-9, 10, 11-15, ann. 1, 2.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie, DORS/2013-98 du 21-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1384, aa. 1-9

Loi sur le pilotage, L.R.C. 1985, ch. **P-14**.

Règlement sur les tarifs de pilotage des Grands Lacs, DORS/84-253, a. 4, ann. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de pilotage des Grands Lacs, DORS/2013-104 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1494, aa. 1, 2 (partie), 3 (partie), 4 (partie), 5 (partie), 6 (partie), 7 (partie), 8 (partie), 9 (partie), 10 (partie), 11 (partie).

Loi sur les terres territoriales, L.R.C. 1985, ch. **T-7**.

Décret déclarant inaliénables certaines parcelles territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (Edéhzhíe (Horn Plateau)), TR/2013-59 du 05-06-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1507, nouveau.

Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, L.R.C. 1985 (2^e suppl.), ch. 4.

Règlement sur la communication de renseignements pour l'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, DORS/87-315, a. 4, ann. I, II, 1, 2.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, DORS/2013-104 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1476, aa. 1, 2.

Règlement sur la saisie-arrêt pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, DORS/88-181, aa. 5, 9, ann. I, II, 1, 2.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, DORS/2013-104 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1476, aa. 3-5.

Règlement sur le refus d'autorisation pour l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, DORS/97-180, aa. 2, 3, 4, ann. I, II, III.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, DORS/2013-104 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1476, aa. 6-9.

Loi sur l'assurance-emploi, L.C. 1996, ch. 23.

Règlement sur l'assurance-emploi, DORS/96-332, aa. 1, 9.002, 12, 14, 14.01, 26.1, 33, 35, 36, 38, 39, 40, 41.4-41.6, 55, 55.01, 62, 63, 65, 66, 76.14, 93.

Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance-emploi, DORS/2013-102 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1461, aa. 1-20

Règlement sur l'assurance-emploi (pêche), DORS/96-445, aa. 8, 12, 14.4.

Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance-emploi (pêche), DORS/2013-103

du 24-05-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 1471, aa. • 1-3.

Tarif des douanes, L.C. **1997**, ch. **36**.

Règlement sur la détermination, aux fins • de marquage, du pays d'origine des marchandises (sauf pays ALÉNA), DORS/94-16, a. 2, ann. II.

Règlement modifiant le Règlement sur la détermination, aux fins de marquage, du pays d'origine des marchandises (sauf pays ALÉNA) et le Règlement sur la désignation, aux fins de marquage, du pays d'origine des marchandises (pays ALÉNA), DORS/2013-100 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1401, aa. 1, 2.

Règlement sur la désignation, aux fins de marquage, du pays d'origine des marchandises (pays ALÉNA), DORS/94-23, aa. 2, 12, 13, ann. III.

Règlement modifiant le Règlement sur la détermination, aux fins de marquage, du pays d'origine des marchandises (sauf pays ALÉNA) et le Règlement sur la désignation, aux fins de marquage, du pays d'origine des marchandises (pays ALÉNA), DORS/2013-100 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1401, aa. 3-6.

Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, L.C. 2010, ch. 21.

Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires (produits de consommation), DORS/2013-101 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1451, nouveau.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous utilisons un outil de nimboinformatique nommé **Wuala de LaCie** (http://www.wuala.com/) pour livrer chez vous les infobases.

Cet outil permet:

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour instantanée (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)

- Une mise à jour automatisée (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada et Gazette officielle du Québec depuis 1841 et 1869)
- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse wuala@gaudet.qc.ca.

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Il vous ne vous reste plus qu'un mois pour procéder à la migration vers la version 4.8 du logiciel Folio VIEWS.

Avec l'édition d'avril, nous sommes passés à la version 4.8 du logiciel Folio. Rappelons que la dernière mise à niveau à la version 4.6 datait de 2008.

La version 4.8 amène une certification de compatibilité avec la version 8 de Windows. Elle ajoute également plusieurs fonctionnalités qui permettront l'ajout de nouveaux produits à la bibliothèque Accès Légal.

La migration se fera en 2 étapes.

En avril, nous vous avons fourni la nouvelle version des logiciels. Vous disposiez de 3 mois pour migrer vos systèmes à la version 4.8.

Notez que la version 4.8 n'est pas rétrocompatible. Il sera donc important de ne pas tarder à l'implanter, car lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de lire les infobases.

En juillet, nous migrerons toutes les infobases à la version 4.8. Nous ajouterons ainsi les nouvelles infobases suivantes à la bibliothèque Accès Légal :

<u>Disponibles à la fois sur DVD, Internet et par nimbo-informatique :</u>

Infobase Lois de l'Ontario (iloisO.nfo) : contient les lois de l'Ontario

Statutes of Ontario Infobase

(istatO.nfo) : contient la version anglaise des lois de l'Ontario

Infobase Règlements de l'Ontario

(ireglemO.nfo) : contient les règlements de l'Ontario

Regulations of Ontario Infobase

(iregulO.nfo): contient la version anglaise des règlements de l'Ontario

<u>Disponibles uniquement par nimboinformatique</u>:

Infobase Gazettes du Canada

(igcC.nfo) : contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en français

Canada Gazettes Infobase (icgC.nfo): contient le texte intégral des Parties I, II et III, indexé en anglais

Les abonnés à notre service de livraison des infobases par nimbo-informatique profiteront des nouvelles infobases dès que leur système sera mis à niveau.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration la plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à <u>folio48@gaudet.qc.ca</u> ou par téléphone au 514/893-2526.

Différence de vitesse entre les versions 4.8 et 4.6 de Folio

En période transitoire, lecteur 4.8 et infobases 4.6, certains compromis de vitesse sont nécessaires, mais la différence devrait demeurer somme toute mineure.

Il est par ailleurs important de s'assurer que les fichiers des infobases (*.NFO) soient en lecture seule dans le répertoire réseau.

Veuillez nous rapporter tout changement notable de fonctionnalité depuis la mise à niveau à la nouvelle version pour que nous puissions nous assurer que le logiciel a été correctement mis à niveau sur votre système.

© 2013, Gaudet Éditeur Itée